

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 98 (1972)
Heft: 5: SIA spécial, no 1, 1972: Travaux à l'étranger

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

8.4 Comparaison budgétaire pour 1971

	Budget 1971	Résultat au 31 décembre 1971
<i>Recettes</i>		
Résultat cotisations	47 000.—	48 651.50
Résultat vente de normes	30 000.—	26 752.55
Formation continue	5 000.—	4 400.—
Prestations secrétariat	6 500.—	4 455.—
Caisse maladie	7 500.—	13 848.70
Série de prix	4 500.—	9 187.85
Maison SIA	6 800.—	6 800.—
Produits divers	750.—	1 648.30
Report bénéfice 1970		400.95
	108 050.—	116 144.25
<i>Dépenses</i>		
Appointements et charges sociales	51 000.—	43 723.70
Loyer et charges	9 000.—	7 644.30
Frais de bureau	15 000.—	14 961.—
Frais d'organes	5 000.—	4 579.95
Honoraires	2 000.—	3 350.—
Autres charges administration	13 000.—	8 872.60
Groupe des architectes	1 000.—	970.30
Groupe des ingénieurs	750.—	118.10
Frais délégués et membres commissions	500.—	627.80
Subsides, prix et bourses	3 000.—	2 950.—
Amortissements	2 500.—	4 310.—
Fonds Maison SIA	3 300.—	3 300.—
Information interne et externe	2 000.—	5 060.—
Dotations à comptes de provisions et réserve	—.—	15 000.—
Virement à capital	108 050.—	115 467.15 677.10 116 144.25

8.5 Rapport de vérification des comptes pour 1971

Monsieur le Président et Messieurs,
Exécutant le mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 1971, nous avons procédé, le jeudi 17 février 1972, à l'examen des comptes de la SVIA pour 1971.

Nous relevons d'emblée que cette année aussi le bilan et les comptes d'exploitation ont été soumis à la Fiduciaire des arts et métiers qui a procédé à un remaniement de ces derniers. Les comptes qui, précédemment, étaient groupés dans un « Compte de pertes et profits » le sont maintenant dans un « Compte d'exploitation », alors que le « Compte de pertes et profits » reflète les pertes ou les profits réels, en l'occurrence un résultat positif net de Fr. 5677.10. Cette manière de faire nous paraît en effet être plus claire.

L'augmentation de la provision pour les fêtes du centenaire et l'augmentation de la provision pour prix et bourses de Fr. 5000 chacune sont sans aucun doute justifiées ainsi que la création d'un fonds de réserve de Fr. 5000.

Les comptes, tenus par M^{me} M.-C. Bonhôte, secrétaire, nous ont été présentés par elle-même. Nous tenons à relever que la comptabilité est tenue de façon exacte, logique et claire, et nous en savons gré à M^{me} Bonhôte.

Les postes du bilan, du compte d'exploitation et du compte de pertes et profits ont été contrôlés. Les écritures sont conformes aux pièces comptables présentées.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

- 1) d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- 2) de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
- 3) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

Les vérificateurs : C. LUINI, ingénieur civil
I. STREBEL, architecte

8.6 Budget 1972

RECETTES	Fr.
Résultat cotisations	60 000.—
Résultat vente de normes	27 000.—
Formation continue	6 000.—
Prestations secrétariat	5 000.—
Caisse maladie	16 000.—
Produits divers	2 000.—
	116 000.—

DÉPENSES

	Fr.
Appointements	50 000.—
Loyer et charges	8 000.—
Frais de bureau	16 000.—
Frais d'organes	7 000.—
Honoraires	3 500.—
Autres charges administration	11 000.—
Groupe des architectes	1 000.—
Groupe des ingénieurs	1 000.—
Frais délégués et membres commissions	1 000.—
Subsides, prix et bourses	6 000.—
Amortissement	4 000.—
Information	6 500.—
Fonds de réserve	1 000.—
	116 000.—

Bibliographie

Entwicklung der modernen Regelungstechnik, par Klaus Rörentrop. Editions R. Oldenbourg, Munich et Vienne, 1971. — Un volume 15×23 cm, 295 pages, 51 figures. Prix, relié, 52.— DM.

Après avoir été assistant scientifique de la chaire de la technique du réglage de l'Université d'Erlangen, l'auteur travaille actuellement dans l'industrie.

Une première partie de l'ouvrage est consacrée à un historique de la technique du réglage de 1800 à 1965. L'auteur rappelle les premiers dispositifs de réglage de la vitesse des machines à vapeur et montre que si l'invention du régulateur à boules est antérieure à James Watt, celui-ci a eu le grand mérite d'avoir été le premier à reconnaître l'importance de cet appareil et à en généraliser l'emploi. Il est intéressant de lire comment apparurent les dispositifs de réglage de pression, de température, de niveau d'eau, puis l'analyse des circuits de régulation, l'introduction d'asservissements et de systèmes à réaction. Les premiers régulateurs de grandeurs électriques sont apparus dès 1885 et c'est dès 1891 que l'on aborda les problèmes de réglage de puissance. Jusqu'au début de ce siècle, la technique du réglage était encore fondée sur l'empirisme et sur le talent et l'intuition des inventeurs. Ce n'est que plus tard que l'on développa le traitement mathématique des problèmes de régulation.

Dans la seconde partie, l'auteur traite une série de chapitres particuliers de la technique de la régulation. Il passe en revue les questions de stabilité dynamique, de critères de stabilité, d'amplification, d'application des transformations mathématiques, de l'emploi des calculatrices analogiques et numériques, de la régulation proportionnelle, des régulations par intégration et par désivation, des régulations directes et indirectes, de la régulation en cascade, des régulations convergentes, de l'optimisation. Il donne ainsi une image complète et condensée de son sujet.

Cet ouvrage offre en outre une très riche documentation comprenant près de 800 références de publications diverses, livres, articles de revues, comptes rendus de congrès, etc.

Communications SVIA

Candidatures

M. Bolli Jean-François, ingénieur civil EPUL, diplômé en 1964.

Parrains : MM. R. Suter et M. A. Tappy.

M. Knecht Christian, ingénieur civil EPFL, diplômé en 1970.

Parrains : MM. G. Roubakine et P. Bisenz.

Assemblée générale ordinaire du 24 mars 1972 à Lutry

Nos membres sont convoqués à la 97^e assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le vendredi 24 mars 1972 à Lutry, à 17 h., dans la salle du Conseil communal du Château de Lutry.